

ce soit à la présente mesure qui se rapporte à la comptabilité des Chemins de fer nationaux du Canada.

Je voudrais rectifier une erreur à laquelle le ministre des Finances a constamment fait allusion, ainsi que le ministre des Transports. J'ai voulu lier contestation avec eux, mais je n'avais pas alors le temps d'envoyer quérir les rapports. Toutefois, je trouve que tous les rapports depuis 1932 montrent que le pays a payé les déficits. Je puis me tromper, pensais-je, mais je n'avais pas l'impression d'avoir tort. J'ai ici le rapport de 1933, et dans l'état des profits et pertes au bas de la page 10, je trouve ce qui suit:

| | |
|--|------------------|
| Déduire—C.F.N. 1932 Déficit en argent payé par le Gouvernement | \$ 53,422,661 67 |
| —C.F.N. 1933 Déficit en argent payé par le Gouvernement. | 52,263,819 05 |

| | |
|---|------------------|
| Changementement durant l'année. | \$ 15,352,506 54 |
| Balance au 1er janvier—"Balance de débit" | 763,765,143 01 |

| | |
|---|------------------|
| Balance au 31 décembre "Balance de débit" | \$748,412,636 47 |
|---|------------------|

Voilà pour l'année 1933. Je prends maintenant le rapport de 1934, et de nouveau j'attire l'attention du ministre des Finances là-dessus, parce que je ne crois pas m'être trompé. L'état des profits et pertes qu'on trouve à la page 14 révèle ce qui suit:

| | |
|--|------------------|
| Déduire—Déficit liquide des C.F.N. payé par le Dominion du Canada | \$ 42,589,824 96 |
| —Déficit liquide des Lignes de l'Est payé par le Dominion du Canada | 5,434,133 74 |
| —Déficit liquide des termini et du bac transbordeur de l'I.P.E. payé par le Dominion du Canada | 383,942 00 |
| Intérêts dus par les Lignes de l'Est sur les prêts du Dominion du Canada | 626,413 21 |
| Balance au 31 décembre—"Balance de débit" | 789,040,675 42 |

C'est là où on pourrait s'attendre de le trouver.

M. BOTHWELL: Mais le déficit de 1933 n'apparaît pas ici.

Le très hon. M. BENNETT: Je suis en train de vous montrer qu'il est inclus; je viens justement d'en donner lecture.

M. BOTHWELL: N'apparaît-il pas dans le rapport annuel, sans l'accumulation?

L'hon. M. DUNNING: Voilà le point. Je soutenais qu'on ne l'accumule plus d'année en année; il apparaît dans les comptes du chemin de fer comme un poste soldeur que paye le Gouvernement fédéral. Mais on ne trouvera reporté nulle part comme dette du chemin de fer le déficit en argent de l'année précédente payé par le Gouvernement fédéral.

[Le très hon. M. Bennett.]

Le très hon. M. BENNETT: Au contraire. J'ai pris l'année 1933, parce qu'elle venait après l'année 1932. A la page 10, vous avez la balance de débit, l'accumulation, y compris les déficits reportés. Au 31 décembre 1933, elle s'élevait à \$748,412,636.47, ce qui comprenait le déficit de \$52,263,819.05, et elle démontrait le changement durant l'année. Voilà les déficits accumulés pour cette année-là et l'année précédente.

Consultons maintenant le compte des profits et pertes de l'année suivante, l'année 1934, en nous rappelant que le total que j'ai mentionné comprend les déficits, et on trouvera à la page 14 les chiffres que j'ai déjà fournis. Au 31 décembre, la "balance totale de débit" était de \$789,040,675.42 en regard de \$748,412,636 pour l'année précédente, ce qui dans les deux cas comprend le déficit.

L'hon. M. HOWE: Si mon très honorable ami veut bien me pardonner, je lui dirai qu'il fait erreur au sujet de ce que représentent ces chiffres. On déduit la contribution de l'Etat des montants imputés dans les livres des chemins de fer, et le reliquat est reporté.

Le très hon. M. BENNETT: Non. On y voit le déficit en argent auquel mon honorable ami a fait allusion. Je lui ai demandé d'expliquer trois choses: le déficit en argent de 48 millions de dollars, le déficit de 115 millions de dollars du bureau de la statistique, et le déficit révélé dans les comptes, qui comprend le paiement effectué par le Gouvernement sur sa dette obligataire, plus les espèces, ce qui porte le total à 83 millions de dollars. A la page 14 des comptes de 1934, la perte nette est indiquée et comparée avec celle de l'année précédente. Dans les deux cas, le déficit-caisse est compris; que l'on ne s'y méprenne pas.

L'hon. M. HOWE: Mais il n'est pas reporté.

Le très hon. M. BENNETT: Je passe à l'année suivante: 1935. A la page 18 des comptes de cette année-là, se trouvent les mots: "Perte nette du réseau, \$115,281,689.79." Puis viennent les déductions suivantes, constituées par les contributions de l'Etat pour combler les déficits:

| | 1935 | 1934 |
|--|------------------------|------------------------|
| Chemins de fer Nationaux | \$41,795,757 24 | \$42,589,824 96 |
| Lignes de l'Est | 5,265,373 20 | 5,434,133 74 |
| Bac transbordeur et termini de l'Ile du Prince-Edouard | 360,334 36 | 383,942 00 |
| | <u>\$47,421,464 80</u> | <u>\$48,407,900 70</u> |

On indique ensuite un changement dans le compte profits et pertes de \$67,233,811.78, contre \$40,628,038.95 l'année précédente. Le solde